



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

BULLETIN PERIODIQUE

Ière année - N° 20

30/II/70

Editeur responsable : J. HOEYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1300 Wavre.

Les " JOURNALIERES "

Le 29 septembre 1817, le Directeur Général des Postes en Belgique informait le public qu'en raison d'une autorisation de S.M. le Roi des Pays-Bas, il serait introduit des " Journalières " sur toutes les routes desservies par les courriers de la poste. Dès le 1^{er} octobre 1817, on pourrait correspondre tous les jours avec tous les endroits du Royaume où étaient établis les bureaux des Postes Royales. Par conséquent, on ne sera plus obligé, comme auparavant, d'expédier les lettres pour certains endroits à des jours déterminés. Ainsi donc, c'est le 1^{er} octobre 1817 que le courrier a été rendu journalier. Cet effort pour accélérer les envois, a généralisé l'emploi de la marque " après le départ ", qui était frappée pour justifier tout retard qui ne serait pas apparu par l'apposition des cachets.

Déjà en 1808 (collection L. Barker), on avait frappé la marque NA POSTTYD sur une lettre partie d'Amsterdam. Mais c'est à partir de fin 1817 que cette marque revêtit un aspect d'information pour le destinataire qui saura que sa lettre arrivée tardivement avait manqué la " Journalière ".

Cette marque a pris son essor avec la diligence et a disparu avec l'époque des chemins de fer. La fréquence des trains permettait d'attendre jusqu'au lendemain pour faire suivre le courrier.

Story-Post Mai 1966

Service des NOUVEAUTES

Dernier délai

+++++

Voici venu le moment de vous inscrire pour les nouveautés à paraître en 1971. Nous rappelons que le club peut fournir pratiquement tous les pays, sauf la Belgique pour laquelle, il suffit de s'inscrire à Bruxelles.

Les inscriptions, et le montant s'y rapportant, seront encore acceptées lors de la réunion du 7 décembre - DERNIER DELAI - Après cette date, il ne sera plus possible de prendre d'inscriptions car les pays intéressés doivent être avertis avant le 15 décembre. Nous vous invitons donc à prendre vos dispositions pour être inscrits dans les délais prévus.

Nouveautés = timbres-poste; mais les membres peuvent aussi s'abonner aux timbres " Aviation " et aux feuillets; dans ce cas, ils voudront bien le signaler clairement.

Les anciens membres inscrits à ce service sont priés de confirmer leurs abonnements.

Abonnement au MONDE DES PHILATELISTES

Dernier délai

+++++

Vous avez eu l'occasion lors de la distribution de prospectus, de lire cette très intéressante revue philatélique.

Le MONDE DES PHILATELISTES édite chaque année 11 (onze) numéros à 21 frs, soit 231 frs; mais par l'intermédiaire du Club, l'abonnement revient à 170 frs. Si la revue vous intéresse, versez-en le montant de 170 frs au C.C.P. 6634.39 de Jean DESSY - Wavre, avec la mention " Monde des Philatélistes " ou réglez-en le montant lors de la réunion du lundi 7 décembre (dernier délai).

La revue vous sera adressée personnellement par l'éditeur dans les premiers jours du mois.

LUNDI 7 DECEMBRE - ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

VOIR PAGE SUIVANTE

M.... et Cher Membre,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE qui se tiendra au Café de la Paix, Place A. Bosch à Wavre, le lundi 7 décembre à 20 H.

Au cours de cette réunion :

1) ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

A l'occasion de celle-ci, il sera procédé à la réélection de membres sortants du Comité et (ou) à l'élection de nouveaux membres pour le dit Comité. Sont sortants et rééligibles :

Président : J. VAN IMPE
Trésorier : G. OTTEN
Commissaires : J. HOYENBERGGE
M. NIGGOTTE
R. TOMBEUR

Les candidatures éventuelles doivent être envoyées ou remises chez Monsieur P. JOTTARD, secrétaire, 24, rue Benoit Bohy, 1300 Wavre ou lui remises au plus tard le jour de l'Assemblée générale à 20 H. au Café de la Paix.

2) INSCRIPTIONS AUX NOUVEAUX ET AU " MONDE DES PHILATELISTES (Dernier délai)

3) COTISATION

Celle-ci reste fixée à 75 frs ; 50 frs pour les moins de 25 ans. Les membres ayant réglé leur cotisation en septembre - octobre ou novembre sont en règle pour l'année 1971. Les cotisations seront reçues lors de la réunion du 7 décembre; elles peuvent être versées également au C.C.P. II.42 de la Banque De Bienne et Cie, Wavre pour le compte n° C.D. 2229 " Cotisations - Club Philatélique de Wavre " .

4) Tombolas gratuite et payante

Lots pour la tombola payante :

BELGIQUE	N° I	Epaulette	0	Cote	900 F.
	258/266	Ière Orval	xx	"	1700 F.
	471/477	Koekelberg	xx	"	440 F.
	484/487	Expo de l'Eau	xx	"	100 F.
	512	Memling	xx	"	70 F.
	519/526	Befrois	xxx	"	525 F.

N.B. Epaulette : timbre absolument intact et effigie dégagée .
Séries xx : uniquement légères traces de charnières.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous présentons, M... et Cher Membre, nos meilleures salutations.

Le Comité.

VI me EXPOSITION
du
Club Philatélique de Wavre

Messieurs J. Plancquaert et M. Fontinoy - hors concours - reçoivent la MEDAILLE DE LA VILLE DE WAVRE: Monsieur J. Plancquaert pour son étude du n° 14 de France et Monsieur M. Fontinoy pour son étude de l'émission belge 1865-66.

1er Prix	J. Hoeyenbrugge	Orval
2d Prix	G. Otten	Brabant-Wallon
ex-aequo	J. Hoeyenbrugge	Iers Vols Belgique-Congo
3e Prix	J. Snappe	Congo
4e Prix	M. Lucas	Papillons
5e Prix	Th. Peeters	France: Géographie-Biographie
6e Prix	Chr. Cariaux	Peinture
7e Prix	J. Dessy	Andorre-Monaco P.A.
8e Prix	Fr. Lapierre	Musique
9e Prix	M. Questiaux	Belgique : Flamme
10e Prix	M; Questiaux	Jersey
11e Prix	Ph. Baudoux	Rep. Dem. du Congo et Animaux
12e Prix	M. Herman	Animaux.

QUE COLLECTIONNEZ-VOUS ?

Prière de remettre à l'Editeur, le formulaire paru dans le bulletin n° 19. Merci.

PETITES ANNONCES.

Recherche : a) timbres oblitérés du monde entier, se rapportant à l'héraldique (sceaux - armoiries - blasons);
b) les nus, en général.

J.P. DUPONT, rue de l'Ermitage, 14, (Sucrerie) 1300 WAVRE

BULLETIN PERIODIQUE

L'HISTOIRE DE LA POSTE paraît toujours aux pages 3 et 4 du bulletin; l'article " POUR LES SPECIALISTES ", se rapportant aux cachets à barres et aux losanges sur timbres belges est toujours placé à la page 5. Les membres qui le désirent peuvent détacher ces pages et former, pour ces articles, des fascicules distincts. D'autres domaines philatéliques seront explorés dans le bulletin du club; les membres sont invités à émettre leurs idées, leurs suggestions.

POUR LES SPECIALISTES

Voir B.P. n° 14 et 17

Liste des bureaux de poste et numéro de leur
cachet d'oblitération au 1er JUILLET 1849

Les Nos repris, plus tard, par d'autres bu-
reaux sont également indiqués.

BUREAUX DE PERCEPTION - BARRES HORIZONTALES

S U I T E 2.

Nos	Localités	Nombre de barres
----	-----	-----
69	Lens	I7
	Overpelt (1853)	I7
70	Le Roeulx	I7
	Farciennes (1856)	I7
71	Lessines	I7
72	Leuze	I7
73	Liège	I7 I8
74	Lierre	I7 8
75	Lokeren	I7
76	Louvain	I7
77	Maeseyck	I7
78	Malines	I7
79	Marche	I7 8
80	Marchienne-au-Pont	I7 8
81	Mariembourg	I7
	Cappelle-au-Bois (1854)	I7
82	Menin	I7 8
83	Mons	I7 8
84	Mouscron	I7
85	Namur	I7
86	Neufchateau	I7
87	Nieuport	I7
88	Ninove	I7
89	Nivelles	I7
90	Ostende	I7
91	Pecq	I7
	Frameries (1858)	I7 8
92	Peer	I7
93	Pepinster	I7
94	Peruwelz	I7
95	Perwez	I7
96	Philippeville	I7
97	Poperinghe	I7
98	Puers	I7
99	Quiévrain	I7
100	Renaix	I7

(à suivre)